



Démocratie&Spiritualité

4-6, Place de Valois

75001 – PARIS

Permanence lundi et mardi de 8:30 à 16:00 et vendredi de 8:30 à 12:00

Tél./Fax :01 42 96 18 60

e.mail :info@democratie-spiritualite.org

www.democratie-spiritualité.org

Lettre n°67 du 24 avril 2008

L'Agenda (précisions sont données dans la rubrique suivante)

Au 4-6 place de Valois

- mercredi 14 mai à 19H : groupe « démocratie, valeur spirituelle »
- lundi 2 juin : conseil d'administration
- jeudi 26 juin à 19H : groupe « démocratie, valeur spirituelle»

Au centre Sèvres, 35 bis rue de Sèvres Paris 7 (Metro Sèvres Babylone)

- mercredi 21 mai à 19H : rencontre avec Marcel Gauchet et R Legros

Au 104 rue de Vaugirard

- jeudi 29 mai à 19H: rencontre avec Nicolas Hulot

A Cluny

- du 29 au 31 août : université d'été.

Nouvelles de l'association

Un printemps fort chargé pour l'association :

Désormais Miriam Faucon, notre nouvelle collaboratrice, travaille au Siège les lundis et les mardis, ainsi que le vendredi matin (sauf priorités autres) ; elle tient à votre disposition des plaquettes de présentation de l'association, plaquettes qui seront aussi prochainement téléchargeables sur le Site qui par ailleurs vient d'être rénové.

D'autre part, l'Université d'été et les deux prochaines Conférences publiques doivent pouvoir permettre à l'Association de préciser la manière dont elle conçoit, en vue du Pacte Civique, l'articulation de la Démocratie et de la Spiritualité.

Avec M Gauchet et R Legros, le 21 mai, « Démocratie et spiritualité, une réponse au désenchantement ? »

Plus la société sort de la religion..., plus la démocratie se montre pluraliste et neutre à l'égard du sens, plus elle a besoin de spiritualités qui vivifient les individus et qui leur permettent de trouver du sens et du goût à la vie...

Plus la démocratie détache les individus de leurs appartenances..., plus elle requiert une réactivité et des capacités intérieures qui ouvrent à l'altérité et qui permettent de participer à diverses communautés de vie sans communautarisme.

*Qu'est-ce que les démocraties peuvent attendre des spiritualités ?
Et comment les spiritualités peuvent-elles tirer profit de la démocratie ?*

Avec Nicolas Hulot, le 29 mai, « Du pacte écologique à un pacte civique »

De l'expérience du pacte écologique (ses réussites, ses limites...), quelles leçons retenir pour la préparation de notre pacte civique ?

D'une réflexion sur notre environnement planétaire à une réflexion sur notre environnement humain : quelle place pour la spiritualité dans une réflexion sur l'avenir de l'humanité ? Quelles alliances possibles entre écologie, spiritualité et démocratie ?

L'université d'été, autour d'une question « Nos spiritualités en résonance avec celle des autres ? »

L'invitation et les modalités d'inscription sont proposées en annexe de la présente lettre.

Débat et libres opinions

Service civique obligatoire : Tenir parole !

Jean-Baptiste de FOUCAULD

Le Président de la République, comme la majorité des candidats à l'élection présidentielle, avait pris position pour un service civique obligatoire, à la suite de l'appel de la Vie.

Aujourd'hui, plus personne n'en parle. Ce qui faisait quasi consensus hier est devenu un non sujet. Et même, le prudent service civil volontaire, pâle, bien qu'intéressante réponse à la crise des banlieues, n'arrive pas à trouver les moyens de bien fonctionner. Quelle versatilité à l'égard d'un grand projet politique !

Comment expliquer ce retournement ? Faut-il en déduire que les engagements pris l'ont été de manière légère, sans bien en voir toutes les conséquences ? Faut-il comprendre que les adversaires d'une telle idée sont nombreux et influents, prêts à s'exprimer avec force, et que, devant une menace de conflit, on est tenté de reculer ? Faut-il constater que le nombre de

chantiers ouverts est si grand qu'il n'y a plus d'énergie mobilisable pour une proposition de cette dimension ? Faut-il enfin constater qu'il n'y a pas les disponibilités budgétaires pour mettre en œuvre un projet de cette envergure ? Toutes ces raisons, sans doute, expliquent l'inaction ou l'attentisme actuel.

Mais elles ne le justifient pas. Le service civique obligatoire doit être remis en débat. Il ne saurait être mis en œuvre sans un exercice pratique d'éthique de la discussion qui permette d'y voir clair. Dans l'immédiat, sauvons le service civil volontaire. Mais préparons l'avenir : un vrai débat pour les prochaines élections ou pour un futur référendum. Et pour cela, organisons-nous collectivement dès que seront à peu près bouclés les grands dossiers économiques et sociaux de l'année, afin de préparer une vraie décision démocratique, quelle qu'elle soit finalement, négative ou positive. Ne passons pas frileusement à côté de ce vrai débat de société !

Organisons, sans trop tarder, un « grenelle » du service civique obligatoire. Bien des questions se posent, qui n'ont pas toutes été inventoriées, malgré les excellentes contributions qui existent déjà. Quel est le but exactement de ce service obligatoire ? Qui concerne-t-il, les jeunes ou l'ensemble des générations ? Que répondre à ceux qui craignent un effet négatif sur l'emploi, une pollution du bénévolat par une sorte de travail forcé, ou un décalage trop fort par rapport aux valeurs de la société individualiste ? Comment l'organiser de manière souple, enrichissante, créatrice pour toutes et tous ? En quoi et comment peut-il, car c'est son but, améliorer la qualité de notre vie démocratique ?

On ne luttera pas en profondeur contre le risque d'exclusion inhérent aux sociétés modernes sans recréer des formes nouvelles d'obligation et de service mutuel. Un nouveau pacte civique est à inventer ensemble. Le service civique universel prenant la place de l'ancien service militaire en est une composante essentielle. Hier, on était prêt à donner sa vie à la Nation. Aujourd'hui, on n'aurait pas à donner un peu de son temps à la collectivité ?

« **L'homme peut-il vivre heureux sans spiritualité ?** », une conférence-débat organisée à Marseille par la Grande Loge Nationale Française (GLNF) en présence de François Stifani, Grand maître de la GLNF.

Jeanne Laplane

Intervention de Bertrand Vergely (philosophe, ancien normalien, agrégé de philosophie, enseignant à l'École des Sciences politiques) : pour lui, la spiritualité n'est pas une religion individualisée, c'est la pratique de l'esprit sous toutes ses formes (esprit étant entendu comme la vie créatrice, la recherche de la réalité derrière la réalité comme par exemple dans l'Esprit des Lois), définition ouverte, car « l'esprit souffle où il veut » (Jean Ch. 8).

Il distingue trois spiritualités :

- La spiritualité *cosmique* qui peut procurer la paix intérieure lorsque l'homme, dans la nature, sent une force ou éprouve la beauté du monde.
- La spiritualité *humaniste*, par exemple, celle de Socrate « connais-toi toi-même », celle des Pères de l'Église, de la Renaissance, des Lumières, et, aujourd'hui, celle qui défend la culture, les arts et les droits de l'homme.
- La spiritualité *transcendante et religieuse* qui est « inexplicable » : « à un moment de la vie, la question du sens se pose, l'homme oppose l'être au néant » et Bertrand Vergely ne sait pas dire pourquoi.

Comment penser Dieu ? Bertrand Vergely pense que Dieu est « au-delà », que « c'est ce qui va toujours plus loin, c'est un désir, un élan, un amour de la vie pour la vie », et il cite Spinoza : « Dieu s'aime lui-même ».

Les « scientifiques » pensent aujourd'hui que le monde n'est pas l'effet d'un hasard, qu'à l'origine il y a une « origine », un principe de vie ultra vivant d'un monde inachevé.

Si la religion est vue comme « le culte de Dieu », on peut avoir une spiritualité sans religion ; si la religion est vue comme celle de l'Évangile qui demande « d'accomplir les œuvres du Père », la spiritualité, qui est une entrée de l'homme dans « la dynamique de l'accomplissement de ses possibles », peut être associée à la religion. S'ouvrir à la dimension créatrice de l'homme, c'est s'intéresser à la spiritualité.

Intervention de Jean Staure (mathématicien, fondateur de l'Université Interdisciplinaire de Paris, professeur à HEC) : pour lui la vraie question est « peut-on vivre sans spiritualité ? Sans transcendance ? » Il répond : non, car les civilisations qui ont perdu leur transcendance se sont effondrées. Aujourd'hui, l'effondrement est un risque pour nous. Prenant l'exemple de la cathédrale, il cite Saint Exupéry : « Ce ne sont pas les pierres qui la définissent, c'est elle qui enrichit les pierres de sa propre signification ». (Pilote de guerre Ch.25)

Le problème posé aujourd'hui est celui que l'on voit dans certains dessins animés : un petit personnage court ; emporté dans son élan, il arrive au dessus du vide et continue à courir, car son élan le maintient, mais jusqu'à quand ? C'est l'exemple de l'étoile qui a explosé il y a 100.000 ans, et qui éclaire encore, car elle est à 100.000 années-lumière.

Y a-t-il des indices d'un monde concevable avec une transcendance ? Oui. Jean Staure fait référence à diverses théories scientifiques, et à l'incomplétude de la logique. Un monde à la Theilhard de Chardin est possible ; il y a un autre niveau de réalité qui n'est pas forcément Dieu et on peut entrer en contact avec cette autre réalité.

En conclusion, il renvoie aux trois spiritualités de Bertrand Vergely et cite la dernière lettre de Saint Exupéry datée du 31 juillet 1944 : « Il n'y a qu'un seul problème de par le monde, rendre aux hommes une signification spirituelle, des inquiétudes... une vie de l'esprit plus haute encore que la vie de l'intelligence ».

Le débat a notamment permis d'évoquer la situation des étudiants des deux intervenants : ils ont du mal à se situer, ne sont plus héritiers d'un courant et ont tout à apprendre. Bertrand Vergely par ailleurs ne « sent plus de grands débats » parmi eux.

Personnellement, j'ai suivi avec intérêt l'exposé de Bertrand Vergely dont la clarté, la profondeur et l'art de rapprocher les auteurs divers m'a stimulée dans ma quête d'une spiritualité au plus près de moi-même. L'exposé de Jean Staure, vivant et pédagogique, m'a apporté moins de ressources pour ma réflexion.

"Lire les Écritures des religions monothéistes " **Henri Jack Henrion**

Je voulais témoigner d'un moment inoubliable pour les participants de cette session organisée par La Vie Nouvelle du 30 mars au 4 avril 2008 dans la Communauté de l'Arche à Saint Antoine l'abbaye. Les participants venaient de tous les lieux de France et de Marrakech au Maroc, ils appartenaient à différentes générations (de 20 à plus de 70 ans) et à des spiritualités religieuses ou non (athée, juive, catholique, protestante et musulmane). Le directeur de l'école HEM (hautes études en management) de Marrakech y était venu avec 14 étudiants de 2^e à 4^e année.

Nous avons eu une introduction générale sur le contexte dans lequel s'effectuent les lectures juives, chrétiennes et musulmanes des textes de la Torah, des Évangiles, et du Coran par le rabbin Michel Liebermann, par Nicole Fabre bibliste de l'Église Réformée à Lyon, et par Rachid Benzine chargé de cours à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, auteur avec le prêtre Christian Delorme de « Nous avons tant de choses à nous dire » (Albin Michel, 1998), et « Les nouveaux penseurs de l'Islam » (Albin Michel, 2004).

Puis nous avons lu et travaillé par petits groupes de six personnes, des textes de la Torah, des Évangiles, et du Coran préparés par nos intervenants, qu'ils reprenaient et commentaient ensuite en plénière.

La tradition juive nous incite à rechercher des enseignements dans nos lectures de la Torah, des prophètes et des écrits saints. Il est bon de nous débarrasser de toutes nos représentations avant la lecture d'un de nos textes fondateurs, en particulier si nous le connaissons déjà. Il faut prendre le risque de découvrir des significations inattendues du texte, d'être ébranlé, et de remettre en cause nos lectures précédentes appliquant l'idée que nous ne détenons pas la vérité, que seul Dieu peut détenir. Ainsi pendant ces 5 jours nous avons essayé d'aller à la rencontre de Dieu en lisant ces textes, ou de lire les textes dans l'esprit des différentes traditions pour les athées.

Il m'apparaît que quelque chose a eu lieu pendant cette session que nous pouvons difficilement exprimer avec des mots. Je risque toutefois l'interprétation qu'une « alchimie » du lieu, des intervenants, des différentes générations des participants s'est opérée, et a permis à un souffle divin de nous « traverser » (allusion à l'histoire racontée par le rabbin : « est-ce que la Torah t'a traversé, toi ? »). En tentant cette rencontre de l'Autre avec un grand A avec beaucoup d'humilité, de fait nous sommes allés à la rencontre d'autrui.

Cette lecture comme le rabbin nous l'a rappelé doit se prolonger dans l'action c'est-à-dire dans notre vie quotidienne et particulièrement dans notre attitude lors de la rencontre d'autrui.

Cette rencontre d'autrui a eu lieu à Saint Antoine (je ne sais si c'est parce que Saint Antoine veillait sur nous !), mais sûrement parce que nous avons accepté d'emblée, la différence de l'autre et de son texte. Cette différence a pu nous paraître beaucoup plus grande que nous ne l'imaginions et même difficile à comprendre, parce que dans un contexte totalement étranger pour nous.

Un grand merci à La Vie Nouvelle et à ses organisateurs !

La dynamique des droits humains : un outil au service du pacte civique ?

Guy Aurenche

L'outil que représentent les textes juridiques nationaux et internationaux au sujet des droits humains, les multiples instances locales ou mondiales créées pour leur mise en oeuvre, la naissance d'une fragile " société civile " à leur service, cet ensemble qui constitue la Dynamique des droits de l'Homme (1) a d'abord une vocation protestataire - un cri pour la survie - mais elle ne s'arrête pas là .

Non les droits humains ne servent pas seulement à éteindre une flamme aussi faussement olympique soit elle. Ils n'ont aucune prétention à trouver une solution aux problèmes de la société française comme à ceux de la planète. Non les droits humains ne sont pas une nouvelle philosophie ni même une morale universelle qui s'imposerait à tous.

Oui les droits humains contribuent à repérer, ensemble, ce qui est aujourd'hui inacceptable.

Ils reposent sur une démarche commune (même si son contenu est parfois ambigu) : "l'acte de foi, de tous les peuples, en la valeur et la dignité de la personne humaine " (2).

Oui les droits humains engagent juridiquement (comme un contrat) les états signataires et tous les acteurs de la société. Ils doivent s'incarner dans les décisions politiques, économiques, pédagogiques... prises par nos sociétés, ainsi que dans les comportements individuels.

Et le Pacte civique ?

La dynamique des droits de l'homme ne nous dictera pas son contenu, mais elle peut aider à sa confection. Tout spécialement si l'on accepte de définir le pacte civique comme un acte pouvant donner " du sens au vivre et au vivre ensemble dans le respect d'une laïcité d'ouverture et de dialogue...Le Pacte civique contribuera à renforcer l'implication de chacun au service de chacun et de tous,et à créer une dynamique collective permettant de construire ensemble."Le pacte incite à l'élaboration et l'acceptation d'une éthique du débat (3) et invite "les démocraties à se laisser interpellé par les valeurs spirituelles" (3).Le pacte civique pourra prendre la forme d'un texte citoyen très général ou celle de pactes locaux ou de pactes thématiques répondant à des besoins précis que les partenaires s'engagent à satisfaire , ensemble.

La référence aux droits de l'homme (qui peuvent être assimilés à des pactes nationaux ou internationaux que les communautés signent) peut être utile lors des diverses phases de l'élaboration du (des) pacte civique :

- *a/ reconnaître une responsabilité commune.*

Cette reconnaissance peut provenir d'une analyse identique de la gravité de la situation. La référence aux droits humains aidera à dépasser les divergences d'analyse . Même sans accord idéologique,elle justifie une démarche commune (par exemple un pacte civique) par le seul fait que nous avons tous signé les principaux textes de droits humains qui exigent au moins de dénoncer ,ensemble,"la barbarie" ou le caractère inacceptable de la situation .

Les textes cosignés vont plus loin puisqu'ils imposent une démarche commune pour remédier aux difficultés dénoncées. La règle du contrat nous invite à "se mettre ensemble", même si l'accord ne se fait pas sur tous les aspects de la réflexion. La démarche du Pacte est alors fondée sur la parole donnée à propos des textes généraux relatifs aux droits de l'homme. Oui ou non nous sentons nous coresponsables de la survie et de l'espérance ? Sommes-nous prêts à incarner cet engagement dans des pactes plus opérationnels ?

- *b/ Une fois « ensemble » il faut progresser pour élaborer le Pacte.*

Les droits de l'homme appellent alors à exprimer ensemble la conviction minimale de la dignité de la personne et de sa liberté fondamentale. Pour construire un Pacte encore faut-il se reconnaître "membre de la même famille humaine". À ce stade également les approches philosophiques, religieuses, culturelles peuvent être très diverses Ensemble sommes nous prêts à dire oui à la Dignité de chaque personne ? Le Pacte a alors un premier fondement.

- *c/ Il faut ensuite lui donner un contenu.*

La dynamique des droits de l'homme, reposant sur la reconnaissance de la richesse de chacun pour construire la vie de tous, impose la création de lieux de concertation multiculturelle (ou multiopinions). Ces lieux permettront l'expression des diversités. Cette rencontre n'est pas un généreux gadget mais une exigence qui fonde la discussion sur une totale égalité. Sans création de ce type de lieux d'échanges interculturels, le ou les pactes ne pourront jamais voir le jour.

Alors apparaîtront des oppositions car ce qui semble futile aux uns est fondamental pour d'autres. Les demandes seront passées au crible de la dignité de chacun et du bien de tous. En effet la dynamique des droits humains ne se limite pas à un catalogue revendicatif de droits individuels. Elle met ceux-ci en tension avec l'avenir du groupe. Les échanges permettront aussi, sans a priori idéologique, de repérer les enjeux qui se cachent derrière les revendications

divergentes. Ainsi la référence à la coutume, à la tradition n'est-elle pas écartée mais elle va être appréciée à la lumière du respect effectif de la dignité . Il faudra s'interroger : la pratique habituelle revendiquée par une personne ou un groupe, est-elle aujourd'hui source de davantage de dignité pour la personne et pour le groupe ? Alors, ce qui est superflu apparaît. Il ne devient pas dérisoire mais ne sera pas l'objet du pacte qui, lui, exprimera ce qui est considéré, ensemble, comme essentiel.

▪ *d/ Vient le temps de la décision.*

Faut il ou non décider dans telle direction ? Parce que les droits de l'homme doivent trouver une application concrète , ils supposent la création de "lieux", d'instances où l'on va trancher. La composition de ces instances doit le plus possible refléter la variété des approches. En tous cas, mandat va être donné à quelques-uns pour qu'ils décident. Cela est fondamental dans un monde si pluriel qu'il ne sait plus décider, pour l'ensemble du groupe.

Comment espérer formuler un/des pactes si de tels organes de décision ne sont pas créés, d'un commun accord. Cela a pour nom : la pratique démocratique, avec toutes ses exigences. De tels organes pourront être une commission de "sages" repérés dans les groupes. Une commission de mise en oeuvre. Un comité de suivi et d'évaluation. Parfois une instance ayant le pouvoir (confié par tous) de dire ce qui est juste ou ne l'est pas.

▪ *e/ Une autre spécificité de la dynamique des droits humains : le contrôle extérieur.*

Le danger serait en effet que chaque groupe local se "mijote" un joli petit pacte, bien adapté aux exigences locales mais pouvant être en contradiction avec des exigences internationales, ou simplement des références générales énoncées par les droits humains. Ainsi existe-t-il sûrement une manière chinoise, française, cubaine, d'exercer la Justice mais cette manière de faire va être contrôlée par des organes extérieurs. Ceci non pas au nom d'un impérialisme ni d'une ingérence anormale. Simplement au nom de la coresponsabilité que nous avons créée en signant le même texte. C'est pourquoi des pactes locaux ou très spécialisés sont nécessaires, mais ils devront accepter le regard extérieur de ceux et celles qui ne sont pas directement intéressés par le pacte mais qui font partie de la démarche commune du bien vivre ensemble.

▪ *f/ Tout au long de ces diverses étapes d'élaboration d'un pacte, les droits humains ont fourni une référence minimale acceptée par tous puisque cosignée par tous (même si la signature est pleine d'arrière-pensées).*

Cela permet de ne pas rester bloqués par une opposition culturelle, philosophique, religieuse ou autre. Pourtant, la référence aux droits de l'homme ne supprime en rien le débat entre les cultures et les convictions les plus divergentes. Bien au contraire, ce débat est favorisé.

Tous les états , ou sur le plan national tous les groupes acceptent la référence à la dignité humaine et aux textes qui l'expriment. Encore faut-il savoir ce que chacun met sous le mot communément accepté. Dis moi ce que tu mets sous le concept de "dignité", d'autorité, de justice, de niveau de vie suffisant, de liberté de croire... etc. Parce qu'il nous faut dans la pratique, par exemple à l'occasion de l'élaboration d'un pacte civique, donner du contenu à un mot, nous avons à nous expliquer sur ce mot. Le dialogue va alors se développer non à partir d'un à priori idéologique qui souvent nous sépare, mais à partir du mot, de la valeur, qu'ensemble nous avons promis de faire vivre.

Le pacte du bien vivre ensemble, loin d'être un piètre dénominateur commun minimal se chargera peu à peu de nombreuses richesses et pourra se parfaire au fur et à mesure que le dialogue s'approfondira.

Avocat. Président d'honneur de la Fed.Inter.de l'ACAT (Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture.) Président de l'association des Amis de l'hebdomadaire La Vie.

(1) Guy Aurenche La dynamique des droits de l'homme. Ed DDB Paris

(2) Déclaration universelle des droits de l'homme. ONU 10 Dec. 1948

(3) Texte élaboré le 19 Nov. 2007.

Méditation

Un texte de Maurice Zundel, théologien catholique pour la méditation conviviale du 14 avril 2008 (in « Je parlerai à ton cœur. 6e jour, deuxième méditation. »)

« C'est là la seule manière pleinement humaine de rassembler les hommes : c'est de les rassembler par le dedans, c'est de fonder la communauté sur la conscience, c'est de faire de la communauté un échange de solitudes dont chacune enrichit l'autre, d'autant plus que son recueillement est plus profond et sa solitude plus personnelle. C'est donc qu'on peut dire qu'il n'y a pas de solitude véritable qui ne soit un bien commun pour le monde entier, et qu'il n'y a pas de communauté véritable qui n'ait ses assises dans la solitude. »

Informations diverses

- **Formation à l'éthique du débat, à Caen le 1 er juin**

Organisée par le groupe de Caen-Hérouville et la commission formation de La Vie Nouvelle, cette journée articulera l'intervention d'Eric Lombard avec des ateliers de travail corporel de Philippe Bombled, comédien, permettant d'expérimenter la recherche d'un accord et les émotions du débat.

- **3e Conférence du « Sens » avec Jean Baptiste de Foucauld : « Sens et Politique : le divorce », à Institut Catholique de Paris (21 rue d'Assas 75006 Paris) le 10 juin.**

Peut-on mettre du sens dans la politique ? Nos dirigeants manquent-ils de projet ? La mondialisation a-t-elle dilué le bien commun dans l'économie ?

- **3e Salon international des Initiatives de Paix (<http://www.decennie.org/>)**

La coordination française pour la Décennie organise les **30, 31 mai et 1er juin 2008** le 3^e Salon International des Initiatives de Paix à la Cité des Sciences et de l'industrie (Paris) Dans le cadre de ce Salon auront lieu les Rencontres internationales 2008 « *Acteurs de paix pour une culture de non-violence* ».

- **Réseaux Espérance**

La prochaine rencontre des 2es vendredis du mois proposés par *Réseaux Espérance* se tiendra à l'**Espace Quartier Latin**, 37 rue Tournefort - 75005 Paris (métro Monge), **de 17 h 30 à 19 h 30** Rencontres suivantes (même lieu, même horaire) :

-le 9 mai : avec Christian Renoux, président de la Coordination pour la Décennie pour une Culture de non-violence et de Paix, qui nous présentera les enjeux de ce 3e Salon des Initiatives de Paix.

-le 13 juin : Bilan de cette année de rencontre, propositions et perspectives pour la rentrée, suivie d'un pot amical.

Invitation pour l'Université d'été 2008 les 28, 29 et 30 août à Cluny

Nos spiritualités en résonance avec celle des autres?

L'université d'été se déroulera sur deux jours et demi, du vendredi matin 28 août à 9 h 30 au dimanche 30 à 12h 30.

Nous vous proposons un premier canevas du déroulement de ces journées, canevas qui servira à l'élaboration du programme de l'université d'été ; ce dernier, élaboré fin mai par l'équipe responsable de l'Université d'été, vous sera communiqué dans un mois.

La première journée sera centrée sur :

- **le matin nos expériences spirituelles personnelles**

Ce ne seront pas des récits de vie mais bien l'expression d'une Parole reliée à un questionnement intérieur et à des expériences fondamentales pour chacun.

- **l'après-midi sur les résonances réciproques et sur les points de convergence**

Comment ces expériences des uns et des autres nous touchent, nous déplacent, décalent notre regard ? Émerge-t-il des points de convergence qui relient?

*Ces temps seront vécus en petits groupes d'une dizaine de personnes ; la Parole émanera **du silence**, dans **un accueil bienveillant, respectueux et inconditionnel de chacun**. Il s'agira bien de temps d'écoute, de ressourcement, sans débat. Quelques exercices d'apprentissage seront proposés afin d'affiner notre écoute.*

La seconde journée sera centrée sur :

- **un voyage à travers des cultures spirituelles différentes.**

A cet effet, des cheminements communs seront proposés autour **d'une valeur ou d'un point clef** du bouddhisme, du christianisme, de la franc-maçonnerie, de l'islam, etc. Par exemple, et sous réserve de changement, Zohra Sahli (Vie Nouvelle) propose de nous faire expérimenter comment la Soumission peut être appréhendée dans l'islam et Eléna Lassida nous conduirait vers l'importance de la résurrection dans le christianisme. Eric Vinson, Jean Claude Sommaire se proposent de nous faire réfléchir à d'autres formes possibles d'approche spirituelle.

Ces temps seront vécus en grand groupe, sous forme d'invitation à un voyage d'intériorité.

Le troisième matin jusqu'à 12H30 sera consacré à :

- **A partir des nos échanges, préciser ce que nous entendons par spiritualité, et ce que nous voulons proposer à nos partenaires pour alimenter la dynamique du pacte civique.**

Les matins seront proposés :

Une marche méditative dans le jardin de la maison de l'Europe ou une méditation (selon le temps)

Une célébration universelle (un hommage rendu aux grandes traditions spirituelles du monde et à toutes celles connues et inconnues du monde porteuses de lumière)

Les soirs

Une soirée ludique et une soirée festive (à élaborer).

Récapitulatif inscription :

Frais d'inscription 30 €
Frais hébergement _____
TOTAL.....

La fiche d'inscription avec le règlement (par chèque) sont à envoyer au siège de l'association avant le 15 août :

Démocratie & Spiritualité
4-6 Place de Valois
75001 Paris

Démocratie & Spiritualité traitera les demandes d'hébergement en fonction de l'ordre de réception des réservations. Au-delà du 15 août, elle ne s'engage pas à fournir un hébergement. Pour toute personne qui serait obligée d'annuler sa participation, seuls les frais d'inscription à l'université ne seront pas remboursés.

Hôtel : à voir directement

Hôtel du commerce
8 Place Commerce
71250 Cluny
Tél. 03 85 59 03 09

hotelducommerce71@orange.fr
www.hotelducommerce-cluny.com